VILLE DE MENNECY

SECRETARIAT DU MAIRE
Boîte Postale n°1 - 91541 MENNECY CEDEX
Tel: 01 69 90 80 31
Fax: 01 64 57 00 41
Courriel : cabinet@mennecy.fr
N/Réf : JPDC/JM 140 28 6 11

www.mennecy.fr

Mennecy le 28 juin 2011,

Chère Madame, Chère Mademoiselle, Cher Monsieur,

Le projet de la Commune de rajouter au nom de l'école maternelle des Myrtilles celui de Madame Simone VEIL a provoqué diverses réactions dont beaucoup relèvent de relents politiciens nauséabonds à caractère raciste et sectaire.

Cette dénomination, faite comme cela est la règle au sein du Conseil Municipal, se justifiait pleinement en raison de la personnalité de cette grande dame qui aura marqué la seconde moitié du XXème siècle en incarnant à la fois la construction Européenne, c'est-à-dire la paix, l'émancipation des femmes et aussi la résistance et la survie au nazisme.

Face à cette situation et après échange avec Madame Simone VEIL, il m'a semblé préférable, son nom et sa personnalité ne méritant pas de faire l'objet d'une polémique, de renoncer à associer le nom de cette personnalité se situant dans les 5 personnalités les plus appréciées de nos concitoyens.

Par ailleurs, vous n'êtes probablement pas sans savoir que l'Education Nationale avait décidé de procéder à une fermeture de classe sur l'école maternelle des Myrtilles pour la rentrée scolaire de septembre prochain.

Grâce, entre autre, à la mobilisation de la Municipalité et des enseignants, j'ai le plaisir de vous indiquer aujourd'hui que l'Inspecteur d'Académie m'a fait part dans un courrier du 21 juin dernier qu'il avait proposé au Comité Technique Paritaire Départemental du 9 juin dernier de revenir sur cette décision, lourde de conséquence pour les enfants, et proposé de maintenir ouverte la 4ème classe de l'école maternelle.

Je ne doute pas que l'ensemble de ces informations soit de nature à vous permettre de partir en vacances soulagés et d'aborder sous les meilleurs auspices la prochaine rentrée scolaire.

Restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Chère Madame, Chère Mademoiselle, Cher Monsieur, l'expression de mes sentiments dévoués.

VILLE DE MENNECY

Jean-Philippe DUGOIN-CLEMENT
Maire de Mennecy
1er Vice-Président de la CCVE